

FONDS DE DOTATION SOLIDARITE SANTE NAVALE

19 rue Daru 75 008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020





Aux membres du Conseil d'administration du Fonds de dotation SOLIDARITE SANTE NAVALE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans le cadre des dispositions de l'article 140 de la loi de modernisation de l'économie du 04 août 2008, décret du 11 février 2009, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation SOLIDARITE SANTE NAVALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.





JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les emplois et ressources du Fonds de dotation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.





RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Mérignac, le 2 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

EXCO ECAFAntoine COCHET





ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020



SOMMAIRE

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail bilan
- Détail Compte de résultat

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT AUBIN 01 69 35 57 10

BILAN ACTIF

ACTIF			Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N/N	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières							
	Total I Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances							
	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	49 108 65 732	8 783	40 325 65 732	49 108 56 945	8 783– 8 787	17.89- 15.43	
es de isatior	Total III	114 840	8 783	106 057	106 053	3	0.00	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
R	Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)							

⁽¹⁾ Dont droit au bai

⁽²⁾ Dont à moins d'un an

⁽³⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N	
	Fonds propres	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
	Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation Réserves :	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau	99 945	93 196	6 750	7.24
S	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	193	6 750	6 556-	97.13-
FONDS	Autres fonds associatifs				
F	Fonds associatifs avec droit de reprise : Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droit des propriétaires				
	Total I	105 139	104 945	193	0.18
	Comptes de liaison Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques Provisions pour charges Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources				
PR FO	Total III				
	Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers	131	144	13-	9.32-
ES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	406 26		6 131-	1.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	356	407	51-	12.55-
de	Produits constatés d'avance				
Comptes de égularisatio	Total IV	918	1 108	190-	17.14
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	106 057	106 053	3	0.00
	(1) Dont à plus d'un an				

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Floduction vendue de Diens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 000		2 000	
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	39 625	41 310	1 685-	4.08
Fotal I	41 625	41 310	315	0.76
i otal i	41 023	41 310	313	0.70
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 754	1 750	4	0.22
Impôts, taxes et versements assimilés	1 /54	1 750		0.22
Salaires et traitements				
Charges sociales				
5 <u>8</u>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations: dotations aux amortissements				
Sur immobilisations: dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Culturations according you llegge disting				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	32 000	37 500	5 500·	14.67
Fotal II	33 754	39 250	5 496	14.00
l - Résultat d'exploitation (I-II)	7 871	2 060	5 811	282.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Dámáfica atteibuá ou parta transféréa (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			 	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
		l ノ		

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N /	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 132	1 905	773-	40.58-
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 942	2 942-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 132	4 847	3 715	76.65-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 783		8 783	
Intérêts et charges assimilées			, , ,	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 783		8 783	
2. Résultat financier (V-VI)	7 652-	4 847	12 499	257.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	219	6 907	6 687-	96.82-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)	26	157	131-	83.44-
Total des produits (I+III+V+VII)	42 757	46 157	3 400-	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	42 564	39 407	3 156	8.01
Solde intermédiaire	193	6 750	6 556	97.13-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	193	6 750	6 556-	97.13

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	40 325		8 783-	17.89
50310000 COMPTE TITRES LCL	49 108			
59000000 PROV DEPRECIATION DES TITRES	8 783-		8 783-	-
DISPONIBILITES	65 732	56 945	8 787	15.4
51210000 BANQUE LCL	65 732		8 787	15.4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	106 057	106 053	3	0.00
TOTAL GENERAL	106 057	106 053	3	0.00
		/		/

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1	Ecart N / I	N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	5 000		Euros	70
10240000 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	5 000			
AUTRES RESERVES	99 945	93 196	6 750	7.24
10600000 RESERVES	99 945		6 750	7.24
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	193	6 750	6 556-	- 97 . 13-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	105 139	104 945	193	0.18
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	131	144	13-	9.32-
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	131	144		9.32-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	406	400	6	1.40
40810000 HONORAIRES A PAYER	406	400	6	1.40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	26	157		83.44-
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	26	157	131-	83.44-
AUTRES DETTES	356	407		12.55-
46860000 ASSURANCE A PAYER	356	407	51-	12.55-
TOTAL DETTES	918	1 108	190-	17.14-
TOTAL GENERAL	106 057	106 053	3	0.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
	31/12/2020 12		Euros	%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	2 000		2 000	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	2 000		2 000	
AUTRES PRODUITS	39 625	41 310	1 685-	4.08-
75850000 DONS	39 625	41 310	1 685-	1
15050000 201.0	05 020	11 010		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	41 625	41 310	315	0.76
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 754	1 750	4	0.22
60610000 EDF GDF	325		325	
61600000 ASSURANCES	356	407	51-	I
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	406	400	6	
62265000 HONORAIRES CAC	420	408	12	
62270000 FRAIS ACTES		50	50-	100.00-
62360000 FRAIS COMMUNICATION		256	256-	100.00-
62700000 FRAIS BANCAIRE	198	180	18	10.11
62810000 COTISATIONS	50	50		
AUTDES CHADGES	32 000	37 500	5 500-	14.67-
AUTRES CHARGES 65800000 PROJETS	32 000	37 500	5 500-	
03000000 TROSETS	32 000	37 300	3 300	11.07
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	33 754	39 250	5 496-	14.00-
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 871	2 060	5 811	282.1
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 132	1 905	773-	40.58-
76400000 REVENUS DE VALEURS MOBILIERES	1 132	1 905	773-	40.58-
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		2 942	2 942-	100.00-
78650000 REPRISE PROVISION TITRES		2 942		100.00-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 132	4 847	3 715-	76.65-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	8 783		8 783	
68650000 PROVISION DEPRECIATION TITRES	8 783		8 783	
30030000 FRO VISION DEI RECENTION FITRES	0 700		0 700	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	8 783		8 783	
RESULTAT FINANCIER	7 652-	4 847	12 499-	257.86-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	219	6 907	6 687-	96.82
IMPOTS SUR LES BENEFICES	26	157	131-	83.44-
69500000 IMPOT SUR PRODUIT FINANCIER	26	309	283-	91.59-
69900000 CREDIT IMPOT		152-	152	100.0
TOTAL PRODUITS	42 757	46 157	3 400-	7.37-
TOTAL DES CHARGES	42 564	39 407	3 156	8.01
SOLDE INTERMEDIAIRE	193	6 750	6 556-	97.13-
EXCEDENTS OU DEFICITS	193	6 750	6 556-	97.13-